

## COMMISSION SPORTIVE

### Procès Verbal de la réunion du lundi 24 août 2020

Présents :

Mrs Pierre **Comte**, Maurice **Fares**, Loic **Galli**, Jean-Louis **Monnot**, Jean-Luc **Netzer** et Gérard Perera.

oooOOooo

La commission sportive prend connaissance du mail de Jean-Pascal Minaro annonçant son retrait de la commission.

Remerciements à Jean-Pascal pour son travail au sein de la commission pendant plusieurs années.

La commission prend connaissance des équipes engagées en Départemental 4, soit 35 contre 41 la saison dernière.

La commission proposera au Comité Directeur pour validation les ententes entre Passenans/Coteaux de Seille<sup>3</sup> et Souvans/Mt Sous Vaudrey<sup>4</sup>.

La commission décide de former 3 groupes 2 de 12 et 1 de 11 équipes.

**Poule A**

Arcade Pays Lunetier 3  
Beaufort 2  
Chaux du Dombief 2  
Haut Jura 3  
Macornay 2  
Pont de Pyle 2  
Ney 2  
Sirod 2  
Saint Julien 2  
Saint-Lupicin 1  
Saint-Maur 2

**Poule B**

Brenne Orain 2  
Cernans 1  
Chapelle Voland 1  
Courlaoux 1  
Grand Lons ASPTT 2  
Macornay 3  
Montbarrey 2  
Mouchard.Arc 2  
Passenans/Coteaux Seille 3  
Pleure 2  
Poligny.Grimont 4  
Triangle d'Or 4

**Poule C**

Archelange 2  
Choisey 2  
Foucherans 3  
Gevry 2  
Jura Nord 2  
Moisey 2  
Molay 2  
Plaine 39 3  
Poligny/Grimont 3  
Rahon 2  
Souvans/Mont S/Vaudrey 4  
Trois Monts 3

Puis le Président rappelle que les équipes en entente ne peuvent s'engager en Coupe Crédit Mutuel / Sport 2000 / Le Progrès.

Pour la saison 2020/2021 il y a 54 équipes engagées.

La commission décide de ramener à 32 équipes et organise, à ce titre, un cadrage qui opposera 44 équipes.

Après un tirage au sort parmi les équipes de Départemental 1, 2 équipes participeront à ce tour soit Dole Crissey 1 et Sirod1.

Ces rencontres se disputeront le week-end du 20 septembre.

*Crotenay.Combe d'Ain 1 - Arinthod 1  
Angillon 1 - Haut Jura 2  
RC Saint-Claude 1 – Sirod 1  
Sud Revermont 2 – Champagnole 3  
Chaux du Dombief 1 – Bresse Jura Foot 3  
Saint Maur 1 – Ney 1  
Beaufort 1 – Fort du Plasne 1  
Macornay.Val de Sorne 1 – Saint Julien 1  
Saint Lupicin 1 – Arcade Foot Pays Lunetier 2  
Foncine 1 – Perrigny 1  
Aromas 1 – Pont de Pyle 1  
Jura Nord Foot 1 – Coteaux de Seille 2  
Mont sous Vaudrey 2 – Mouchard.Arc 1  
Moissey 1 – Poligny.Grimont 2  
Montbarrey 1 – La Ferté 1  
Pleure 1 – Rochefort.Amange 2  
Grand Lons PTT 1 – Archelange 1  
Courlaoux 1 – Gevry 1  
Chapelle Voland 1 – Plaine39 1  
Rahon 1 – Choisey 1  
Jura Stad' Foot 2 – Molay 1  
Dole Crissey 1 – Brenne Orain 1*

Exempts : Aiglepierre 1, Foucherans 1, Jura Dolois 3, Jura Lacs Football 2, Jura Sud Football 3, La Joux 2, Montmorot 1, Triangle d'Or.Jura 2, Trois Monts 1 et Vaux les Saint-Claude 1.

La commission rappelle que l'horaire officiel pour les nocturnes est 20 heures, mais avec l'accord des clubs l'horaire peut-être avancé.

Prochaine réunion le **lundi 5 octobre**.

**Pierre COMTE**

*Secrétaire de Séance*

**Jean Louis MONNOT**

*Président de la Cion*